

R CONDUITE

Agrément N° 03.095.0808.0

Label qualité des formations au sein des écoles de conduite

Sous-critère 3.1 — Modalités d'organisation des formations théoriques et pratiques

Ce document présente les modalités d'organisation des formations théoriques et pratiques dispensées au sein de notre établissement : horaires, formats (présentiel, distanciel, collectif), lieux de formation et cours proposés. Il permet à chaque élève de s'organiser efficacement en fonction des créneaux et des formats disponibles.

1. Enjeux des modalités d'organisation

Une information claire sur les horaires et les formats de formation permet à l'élève de planifier son apprentissage en fonction de ses contraintes personnelles, scolaires ou professionnelles, et de choisir le format théorique le mieux adapté à son rythme (autonomie à distance ou dynamique de groupe en présentiel). Cette transparence contribue à une formation plus régulière et donc à une meilleure progression.

2. Formation théorique — options pédagogiques

Modalité	Description
Distanciel	Accessible à tout moment via l'application partenaire Codes Rousseau Élève, sur smartphone, tablette ou ordinateur.
Présentiel collectif	En salle, au sein de l'agence, via la BOX Codes Rousseau

L'élève peut combiner librement les deux modalités tout au long de sa préparation à l'épreuve théorique générale (ETG).

3. Formation pratique — créneaux disponibles

Les cours de conduite individuels se déroulent en voiture, avec un enseignant, sur les plages suivantes :

- Du lundi au vendredi : de 8h à 20h.
- Le samedi : de 9h à 15h.

4. Lieux de formation

La formation théorique se déroule dans les locaux de l'agence (salle de code) ou à distance via l'application Codes Rousseau Élève. La formation pratique se déroule en voiture-école, sur les itinéraires adaptés au niveau de l'élève.

5. Horaires d'ouverture de l'agence

Jour	Horaires
Mardi	15h – 19h
Mercredi	14h – 19h
Jeudi	15h – 19h
Vendredi	15h – 19h
Samedi	10h – 15h

À retenir : le code peut être préparé à distance (application Codes Rousseau Élève) ou en présentiel collectif (BOX Codes Rousseau en agence) ; la conduite pratique est proposée en semaine de 8h à 20h et le samedi de 9h à 15h ; l'agence est ouverte au public du mardi au samedi selon les horaires indiqués ci-dessus.